

D 639 EL SALVADOR: CRISE A LA DEMOCRATIE CHRETIENNE

Suite à la crise gouvernementale du 31 décembre 1979 (cf. DIAL D 598), la junte révolutionnaire s'attribuait les pleins pouvoirs le 11 février 1980. Entre-temps, la Démocratie chrétienne avait accepté d'entrer au gouvernement. Le 6 mars, c'était la décrétation de l'état de siège et de la réforme agraire, avec l'expropriation des domaines de plus de 500 hectares; le 7 mars, c'était la nationalisation du secteur bancaire et du commerce extérieur.

Mais deux problèmes allaient créer des tensions à l'intérieur du gouvernement: l'intensification de la répression contre les secteurs populaires et l'aide militaire des Etats-Unis pour une "guerre spéciale de contre-insurrection". Le 10 mars 1980, plusieurs membres de la Démocratie chrétienne, dont le ministre Héctor Hirezi, démissionnaient de leur parti. M. Napoleón Duarte, chef de file du Parti démocrate chrétien, entra alors au gouvernement. Celui-ci vient de faire en début juillet une tournée en Europe. Curieusement le nom de M. Duarte est sur la liste noire des futures victimes de l'Armée secrète anticommuniste (cf. DIAL D 638).

Ci-dessous lettre de démission de sept personnalités de la Démocratie chrétienne.

Note DIAL

Le 10 mars 1980

Monsieur le Secrétaire général,

Nous, soussignés, sommes tous membres du Parti démocrate-chrétien, avec large participation aux activités du parti et ancienneté dans le parti, ce dont nous avons fait la preuve à travers nos actes et notre adhésion aux principes de la démocratie et du social-christianisme.

C'est précisément par fidélité à ces principes que nous avons cherché, par tous les moyens à notre disposition et à tous les échelons du parti, y compris la convention nationale, à faire prendre conscience de l'urgence nécessaire de rectifier le chemin suivi par le parti, mais sans y être parvenus de façon satisfaisante. Nous obéissons aux raisons suivantes.

1- Nous estimons que les conditions posées publiquement par le parti aux Forces armées pour la prise en charge du gouvernement, conditions acceptées publiquement par celles-ci, comportaient essentiellement le respect des droits de l'homme pour la population de la République, ce qui est incompatible avec la répression exacerbée qui est, de façon croissante, exercée contre les organisations populaires et le peuple en général. En réalité, l'attitude prise par un secteur des Forces armées, dont font partie les militaires qui occupent actuellement des positions clés

dans les rouages de l'armée et des forces de sécurité (1), se solde non seulement par des actes contraires au respect le plus élémentaire des droits de l'homme les plus essentiels, mais implique également la discipline militaire qui leur prescrit l'obéissance au commandement en chef des Forces armées qu'est la Junte révolutionnaire de gouvernement. La tolérance continuelle d'un tel état de choses, de la part du parti et de ses hauts responsables, constitue un acte coupable qui fait d'eux les coparticipants de la responsabilité morale de la répression pratiquée journalièrement contre le peuple salvadorien. Par ailleurs, le programme de réformes structurelles (2), avec lequel nous avons toujours été d'accord, perd son efficacité s'il n'est pas concrétisé dans un climat de liberté, c'est-à-dire accompagné de l'arrêt de toute répression et marqué de l'effort de participation démocratique du peuple organisé.

2- Bien qu'il n'y ait pas encore eu de déclaration officielle d'acceptation des tentatives d'intervention de gouvernements étrangers, comme celui des Etats-Unis qui a offert d'envoyer une grande quantité d'équipements militaires et trente-six instructeurs spécialistes en contre-insurrection pour mener une "guerre spéciale antisubversive" (3), c'est un fait que l'attitude du gouvernement et du parti a été celle de la complaisance. Ceci nous fait entrer dans les plans de pays étrangers comme champ de bataille du combat des grandes puissances, ce qui expose notre pays à subir tous les préjudices que cela implique. Se prêter à permettre une intervention étrangère, en quelques conditions qu'elle se produise, cela s'appelle, sans dissimulation ni euphémisme, une trahison de la patrie. Notre condamnation vaut pour toute forme d'intervention étrangère, quelle que soit la nation la pratiquant. Nous condamnerons de la même façon l'intervention de tout autre pays, capitaliste ou socialiste, si elle se produit au cours d'une guerre civile éventuelle, une menace aujourd'hui sérieuse pour notre patrie.

3- Quant au programme de réformes structurelles proposé par le parti, nous affirmons clairement notre accord le plus total et notre soutien le plus ferme: sa mise en oeuvre rapide et complète a toujours fait l'objet, dans le parti, de notre insistance constante. Mais nous avons aussi déclaré clairement qu'un système de "réformes avec répression" était contraire à la nature de la Démocratie chrétienne. La réforme agraire ne consiste pas seulement à prendre la terre aux grands propriétaires fonciers; elle est d'abord et avant tout un processus de participation économique et politique du paysannat organisé.

Telle a toujours été la position du Parti démocrate-chrétien. Qu'on se rappelle précisément notre critique aux tentatives de transformation agraire du Parti de conciliation nationale, quand nous lui avons reproché d'exclure la participation des paysans organisés, en un mot d'être technocratique et autoritaire. Comment la réforme actuelle peut-elle être menée à bien si les paysans sont quotidiennement réprimés pour le seul crime consistant à s'organiser? Comment cette réforme peut-elle être possible si n'ont même pas été consultées les organisations qui regroupent des milliers de paysans et si la répression quotidienne et croissante de ces organisations rend impossible le dialogue avec elles? Comment peut être possible une réforme que le parti a conçue comme démocratique, si elle se réalise sous l'état de siège?... C'est la raison d'être de notre

(1) Allusion au colonel García, ministre de la défense et de la sûreté publique. Un "faucou". (NdT).

(2) La junte gouvernementale a, le 6 mars 1980, nationalisé les propriétés de plus de 500 ha et, le 7 mars, nationalisé les banques et le commerce extérieur (NdT).

(3) Cf. DIAL D 607 (NdT).

combat à l'intérieur du parti pour obtenir l'arrêt de la répression et le refus de la guerre spéciale de contre-insurrection. Il semble, au niveau de l'actuelle direction du parti, que cela n'a aucune importance.

4- Les deux objections que nous avons faites à l'attitude du gouvernement auquel le parti a dit qu'il participait, à savoir le maintien de la répression et la complaisance envers les propositions d'interventions étrangères, constituent des faits extrêmement graves; ils contredisent complètement les attitudes prises par le parti durant ses vingt années de lutte en faveur du peuple salvadorien. Accepter aujourd'hui ces faits en échange d'une participation au pouvoir plus apparente que réelle, constitue un faux-pas inacceptable qui transforme l'attitude gouvernementale en un quelque chose qui n'est ni démocrate ni chrétien. Il est incroyable que le Parti de conciliation nationale lui-même, qui a pendant près de vingt ans donné la schlague au pays en le dotant de gouvernement antipopulaires qui ont vécu à genoux devant l'impérialisme nord-américain ait aujourd'hui l'audace de se rencontrer avec le Parti démocrate-chrétien sur ce terrain.

Ce sont de telles considérations ayant fait l'objet de discussions dans le parti qui ont motivé la démission du camarade Héctor Dada Hirezi de la Junte révolutionnaire de gouvernement et son voyage au Mexique, où il se trouve actuellement. En vertu des considérations exposées ci-dessus qui condamnent énergiquement la répression continuelle et l'intervention étrangère projetée par l'intermédiaire du parti, nous faisons savoir au Parti démocrate-chrétien notre démission irrévocable de ses rangs. Il est clair que nous continuons à croire aux principes de la démocratie et du social-christianisme, auxquels nous adhérons pour le restant de notre vie mais que nous nous retirons de ce groupe politique parce que nous jugeons inadmissibles le comportement d'une direction hésitante et prête à l'abandon national.

Respectueusement.

Roberto Lara Velado
Rubén Zámora
Hector R. Silva
Francisco Dias Rodriguez

Alberto Arene
Hector Dada Hirezi
Francisco Paniagua Osegueda

(Traduction DIAL - En cas de reproduction, nous vous serions obligés d'indiquer la source DIAL)

Abonnement annuel: France 185 F - Etranger 215 F par voie normale
(par avion, tarif sur demande selon pays)
Directeur de publication: Charles ANTOINE - Imprimerie STEP
Commission paritaire de presse: 56249 - ISSN: 0399-6441